# Contrairement à l'Algérie, le Maroc opte pour les IDE

Lorsqu'on observe l'économie marocaine et qu'on analyse ses éléments structurants et ses secteurs d'activité économique, on est amené à imaginer l'économie algérienne sans hydrocarbures et on peut donc avoir une idée de ce que sera notre économie une fois dépourvue de pétrole et de gaz à exporter.

Comment les Marocains gèrent-ils leurs économies, comment fabriquent-ils leur croissance, comment satisfont-ils les besoins de leur population sans avoir les ressources hydrocarbures de l'Algérie ? Sans aller jusqu'à croire qu'il y aurait un «modèle marocain» de croissance économique sans hydrocarbures à exporter et qu'il n'y a qu'à l'appliquer à l'Algérie pour la sortir de l'addiction au pétrole, on peut tout de même examiner la démarche de ce pays dans le domaine économique et évaluer les éventuels choix qui pourraient intéresser nos futures politiques économiques.

## Les secteurs-clés de l'économie marocaine

Jusqu'à ce jour, l'économie marocaine a reposé sur trois secteurs-clés pour produire sa croissance : le tourisme, l'agriculture et l'industrie de transformation, notamment les textiles et l'habillement. Les phosphates qui procurent d'importantes ressources financières à l'exportation sont vendus à l'état de matière première. Le «modèle» en œuvre est exportateur et reste très attentif (car très sensible) aux crises économiques internationales et notamment celles qui frappent l'Europe, principal et décisif partenaire du Maroc. L'agriculture étant lourdement handicapée par l'aléa climatique, rappelons-nous cette boutade du maréchal Lyantery : «Au Maroc, gouverner, c'est pleuvoir !». Le tourisme dépendant de la prospérité des économies émettrices de touristes, c'est sur l'industrie que le Maroc fait reposer, en premier lieu, sa stratégie de diversification et de réduction de sa dépendance à développer son agro-industrie et ses activités d'industrie des textiles et cuirs.

## La stratégie IDE du Maroc

Le Maroc est depuis assez longtemps un pays ouvert aux IDE. «Offrant une main-d'œuvre qualifiée à deux pas de l'Europe (14 km de l'Espagne), le Maroc entend se positionner en tant que plateforme de production et d'exportation du savoir-faire européen. Son statut avancé avec l'Union européenne dans le cadre de la politique de voisinage, son accord de libre-échange avec les Etats-Unis et son adhésion à la Zone arabe de libre-échange (Zale) lui ont déjà valu de nombreuses implantations étrangères» (cf. «La Charte des investissements en Méditerranée», Publication Anima - Janvier 2010).

Le Maroc travaille de manière permanente à améliorer le climat des investissements : allégements fiscaux, disponibilité du foncier industriel, création de zones franches, de plateformes industrielles intégrées. Et la nouvelle industrie marocaine repose sur l'investissement direct étranger sollicité par les Marocains pour mettre en œuvre leur stratégie de diversification.

## La nouvelle stratégie industrielle du Maroc

Cette nouvelle stratégie que les Marocains ont dénommée «Emergence» se fixe quatre objectifs essentiels :

1- Identifier les secteurs-clés et les promouvoir.

2- Produire 8,2 milliards d'euros de PIB additionnel.

3- Créer 440 000 emplois nouveaux.

4- Réduire, à l'horizon 2013, le déficit de la balance commerciale de 50 %.

Les Marocains ont inventé à cette occasion la formule de «Métiers mondiaux du Maroc» c'est-à-dire une spécialisation sur des métiers demandés par l'économie mondiale : aéronautique, automobile, électronique, accueil des délocalisations. Et le Maroc compte développer ces métiers en s'adossant sur les investissements directs étrangers.

Bien évidemment, les métiers traditionnels ne sont pas délaissés. Dans le même souci d'amélioration de l'attractivité, l'Etat marocain accorde une importance particulière à l'éducation et la formation pour rendre disponible une main-d'œuvre qualifiée très recherchée par les entreprises étrangères.

## Tous les secteurs sont libres et ouverts aux IDE

Le gouvernement marocain adopte en 2005 une charte de l'investissement (l'équivalent de notre code d'investissement). Cette charte accorde des avantages fiscaux et des facilités d'installation aux investisseurs nationaux et étrangers. Ainsi, les opérations d'acquisition de l'outil de production bénéficient d'une réduction de la charge fiscale y afférente, les taux d'imposition sur les revenus et les bénéfices sont réduits, l'octroi d'un régime fiscal préférentiel est garanti pour les investissements qui favorisent le développement régional, les zones franches et les places financières «offshore» sont promues et encouragées.

A l'exception des phosphates, des déchets nucléaires, de la distribution en gros des fruits et légumes, de la production d'eau et d'électricité et des services postaux, tous les autres secteurs sont ouverts aux IDE. La charte de l'investissement accorde (comme le rappelle l'étude Anima citée) le transfert intégral à l'étranger des bénéfices et plus-values.

De même et «pendant les cinq premières années, les entreprises exportatrices bénéficient d'un exonération totale de l'impôt sur les sociétés et passe ensuite à 17,5 % contre 30 % au taux normal».

## Multiplication des sites d'accueil des IDE

La création de sites d'implantation des investissements nationaux et étranger s'est accélérée sur l'initiative des collectivités locales et d'opérateurs privés. La stratégie industrielle «Emergence» a prévu la réalisation par l'Etat, de zones franches d'exportation (ZFE) qui sont réservées aux activités industrielles destinées à l'exportation.

Tanger, Melloussa, Frideq, Nador, toute entreprise installée sur ces ZFE bénéficient «d'une exonération des droits de douane, de TVA et de droits d'enregistrement sur les augmentations de capital, d'une exonération de l'impôt sur les sociétés pendant cinq ans, de l'absence de prélèvements sur les dividendes et intérêts versés à l'étranger, de la réalisation des opérations en devises sans contrôle de l'office des changes (cf. tmsa-ma-cité par Anima - op. cit.).

Pour les entreprises de services, l'Etat crée des plateformes d'activité équipées de bureaux et destinées à l'externalisation de services administratifs, de services TIC.

Enfin, la stratégie «Emergence» prévoit la réalisation, d'ici 2015, de 22 plateformes intégrées : «Automative City à Tanger et Kenitra» ; «Nonaceur Aerospace City» : «Cluster Electronique» à Mohamedia ; six agropôles. «Ces plateformes permettront aux opérateurs d'accéder au foncier à des prix très compétitifs, tout en bénéficiant de services de qualité (télécom, logistique, logements, restauration...). Elles constituent une première étape vers la création de pôles de compétitivité.» (cf. «La charte des investissements en Méditerranée» Anima - Janvier 2010).

Par Abdelmadjid Bouzidi
abdelmadjidbouzidi@yahoo.fr

## Une stratégie d'attractivité fondée sur la formation et les TIC

La formation bénéficie de 34 % du budget de la stratégie emergence (1,1 milliard d'euros). La plus grande part des ressources va ainsi à la formation. L'automobile et l'aéronautique auront des «instituts de métiers» qui leur seront dédiés. La formation à l'embauche et en continu est prévue pour les secteurs de l'automobile, l'aéronautique, l'électronique et l'offshoring.

L'étude Anima souligne que «d'ici à 2015, 220 000 personnes recevront une formation répondant aux besoins des entreprises actives dans les métiers mondiaux du Maroc».

Le Maroc a adopté en 2005 une stratégie e-Maroc qui vise le développement de l'économie numérique.

Dès 2006, l'Etat et les opérateurs du secteur ont conclu «le contrat progrès 2006-2012». Fin 2012, les TIC devront contribuer à hauteur de 10 % du PIB (contre 5 % en 2006).

Le nombre d'abonnés à internet sera de 1,8 million et le nombre d'entreprises équipées sera porté à 50 000 (tous ces chiffres sont cités par Anima).

**A. B.**

***Le Soir sur Internet :***
http:www.lesoirdalgerie.com
***E-mail :*** info@lesoirdalgerie.com

**POUSSE AVEC EUX !**

# Œuvre mémorielle !

***Par Hakim Laâlam***

*laalamh@yahoo.fr*
*laalamhakim@hotmail.com*
*hlaalam@gmail.com*

*Enormément de réactions, hier à la chronique traitant de la vente des instruments de torture du bourreau de la France coloniale, Meyssonnier. Entre autres cette lettre que j'ai pris la liberté – avec l'autorisation de son auteur bien sûr — de vous donner à lire. Elle exprime parfaitement ce nouvel état d'esprit qui tend merveilleusement à dépoussiérer de manière salvatrice, parce que sans complexe et sans concessions, notre rapport à l'histoire et à l'occupant :*

**Bonjour,**

**Votre journal, ses journalistes, vous-même, vous êtes ma fierté. En ce qui concerne la repentance, parlons de Saint Leu(*), en plein cœur de la zone industrielle d'Arzew. Faisons connaître ce centre d'internement, de quoi s'agit-il ? Qui étaient les victimes, les tortionnaires, quels instruments de torture, quelles séquelles, où sont les rescapés, faisons-les parler, demander justice. Une démarche rationnelle documentée (pourquoi pas une carte d'Algérie de la torture avec des noms de bourreaux associés à jamais à l'infamie ?), pour redonner dignité et fierté à tous, pour éradiquer hogra et harga. Un seul meurtre jugé et puni vaut mieux que tous les discours. Où est notre Simon Wiesenthal ? Peut-être niche-t-il déjà à la Fondation du 8 Mai 1945 ou à la Fondation de l'émir Abdelkader ? Simon Wiesenthal et d'autres n'ont pas poursuivi l'Allemagne ou le nazisme, mais ils ont traqué les nazis (Barbie, Eichmann,...) où qu'ils soient et les ont emmenés devant la justice pour recevoir leur châtiment. Plus est, les crimes qualifiés de crimes contre l'humanité ou de génocide sont imprescriptibles de juridiction universelle. Je me rappelle, il y a quelques années, l'ENTV a passé un documentaire sur les exactions dans la région de Mostaganem, elle a montré des victimes des tortures perpétrées par les colons sur les habitants dans les cuves, caves,… encore un peu et elle lançait l'enquête et pointait un doigt accusateur vers les bourreaux, beaucoup plus pratique que la France. Car accuser la France reste vague et commode (ou incommode), quelle France ? la France des colons, la France des paras, la France des visas de la honte ou la France de Sartre et des 117, des porteurs de valises, des défenseurs des sans-papiers, de Pasteur, de Camus… ne serait-on point mûrs, ou notre perte de dignité, d'humanité est consommée ? On veut nous le faire croire, non, non et non ! Car sur terre, il y a une seule espèce : Homo sapiens. Je suis confiant, le jour viendra.**

**Cordialement à vous,**

**Mustapha Rahmani**

***Bethioua (ex-Saint Leu).**

Voilà cette missive de lecteur, ce cri du cœur. Je me permets juste d'ajouter que je suis à titre personnel favorable à la… vente de la collection des instruments de torture du bourreau Meyssonnier. Oui ! Parfaitement ! Mais à une condition. Que l'Algérie des 200 milliards de dollars de réserves de change, l'Algérie du pétrole et du gaz aille à cette foutue vente aux enchères et acquière tout le lot ! Qu'elle le rapatrie ici, en Algérie, où ces instruments ont torturé les nôtres. Et que les jeunes générations qui n'ont pas vécu cette période puissent enfin aller voir, se recueillir dans ce mémorial entièrement dédié à l'«œuvre civilisatrice» de Fafa. Mieux ! Que ce mémorial soit inscrit comme étape obligée lors des visites officielles de chefs d'Etat, de responsables et de personnalités débarquant de l'étranger. L'œuvre mémorielle, c'est aussi cela ! En attendant que ce «rêve» puisse se réaliser un jour, fumons du thé et restons éveillés, le cauchemar continue.

**Le Fumeur de thé**